## Le suicide européen : 150 millions d'euros pour les "migrants", rien que pour les Alpes maritimes [MAJ]

écrit par Maxime | 8 décembre 2017

Même sans envisager le statut des mineurs isolés, qui coûtent 50 000 euros aux finances publiques chacun, on peut relever que chaque migrant qui accepte de repartir reçoit 3.000 euros.

Source : valeurs actuelles 7 décembre 2017

De plus, des pilotes d'avions refusent parfois de reconduire les migrants dans leur pays d'origine.

Rien que pour les Alpes maritimes, 50.000 migrants sont venus d'Afrique pour vivre en Europe, alors même que leur pays n'est pas en guerre.

Cela veut donc dire qu'ils vont coûter, en plus de l'allocation de demandeur d'asile (ADA 6,80 euros par jour sans avoir jamais cotisé en France ni en Europe x 30 ou 31 = plus de 200 euros par mois par personne), s'ils acceptent de repartir sans procès d'ici février (sinon, en cas de procès, ils ont droit à l'aide juridictionnelle en plus) : 150 millions d'euros rien que pour le département des Alpes Maritimes.

En attendant février, ils peuvent percevoir au titre de l'ADA 200 \* 50 000 = 10 millions d'euros par mois pendant trois mois, donc au total 30 000 000 euros.

Coût total de la facture juste pour ces migrants de l'année 2017 dans le département 06 :

180 millions d'euros.

C'est un suicide financier collectif, sans parler des aspects sécuritaires… Le suicide européen.

Seuls les peuples peuvent faire cesser l'hémorragie car si les politiques acquiescent, c'est aussi parce que l'extrême-gauche fait pression en jouant de la repentance. On le voit bien avec les amphithéâtres occupés actuellement par exemple.

http://www.valeursactuelles.com/societe/allemagne-des-pilotesrefusent-de-renvoyer-des-centaines-de-migrants-91245

http://www.valeursactuelles.com/societe/explosion-du-nombre-de
-migrants-dans-les-alpes-maritimes-91218

## Mise à jour

J'ai raisonné un peu trop vite en prenant le chiffre allemand comme référence européenne. Apparemment chaque pays détermine le montant de l'aide au retour à sa guise.

Pour la France, le chiffre est de 2500 euros

http://www.20minutes.fr/monde/1967983-20161124-aide-retour-pri me-relevee-2500-euros-migrants-volontaires

Il a constamment augmenté.

Mais cela n'inclut pas le prix du billet d'avion de retour, ni l'aide à la préparation du voyage, donc on peut sans difficulté chiffrer le coût à 3000 tout compris par migrant.

Quant à l'ADA, cette fois-ci mon estimation est insuffisante car elle est versée pendant l'instruction du dossier qui peut durer plus de trois mois.

Le délai moyen prévu par contrat d'objectif est de trois mois… mais cela peut durer plus longtemps (6 mois étant le délai normal voire 21 dans des cas exceptionnels)

https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/la-procedure-de-demande-d-a
sile/demander-l-asile-en-france

» En procédure normale, l'Ofpra statue sur votre demande d'asile dans les six mois à compter de son introduction devant l'Office. Le délai moyen de traitement est de trois mois en application du contrat d'objectif et de performance signé par l'Ofpra avec l'État.

Au délai de six mois peut, dans certains cas déterminés,

s'ajouter un maximum de quinze mois (soit 21 mois au total) :

en cas de saisine des divisions d'appui de l'Office si le dossier pose une question juridique complexe ou nécessite des éléments d'information complémentaires sur les pays d'origine, en cas d'exclusion envisagée,

sur décision du directeur général en raison d'un grand nombre de demandes d'asile introduites simultanément,

sur décision du directeur général en cas de situation incertaine dans le pays d'origine dans l'attente d'une stabilisation de la situation ».

Il faut y ajouter l'aide de l'OFII (français) qui peut aller jusqu'à 10000 euros pour créer une entreprise !!

Donc si chaque migrant des Alpes maritimes demande l'aide, le coût dépasse les 150 millions, spécialement s'ils prétendent en plus créer une entreprise et toucher chacun 10.000 euros soit 50.000 \* 10.000 = 500 000 000 d'euros donc au total 650 millions ADA non comprise !

source : 20 minutes

« Jusqu'ici le dispositif en vigueur, inscrit dans la loi de juillet 2015 sur le droit au séjour des étrangers, proposait une l'allocation de base de 650 euros. Elle avait été augmentée une première fois de 350 euros en octobre. Mais cette majoration de 1.850 euros est toutefois une action ponctuelle, concernant uniquement les demandes faites « avant le 31 décembre », a fait savoir l'Ofii.

Les candidats au retour pourront en outre, selon les pays, bénéficier d'une aide de l'Ofii à leur arrivée à la réinsertion sociale, par l'emploi et par la création d'entreprise et ce, jusqu'à un montant de 10.000 euros.

« Selon les pays, cela peut les aider à monter une petite entreprise », a assuré Didier Leschi, en précisant que la réinsertion se faisait sur place avec l'accompagnement d'un opérateur « pendant douze mois ». A noter que ce pécule ne doit pas servir à financer le billet d'avion, puisque l'aide au retour prévoit aussi une aide à la préparation du voyage ainsi que la prise en charge des frais de transport. (...) »

L'article date de 2016 car la mesure devait être temporaire s'agissant du relèvement à 2500 euros de la prime ; cependant, cela a été prolongé en 2017

déjà en février 2017, le chiffre avancé par France 24 est : « entre 2500 et 5000 » alors que le relèvement à 2500 ne devait durer que jusqu'à décembre 2016

http://www.france24.com/fr/20170224-focus-france-immigration-c
landestine-migrants-aide-retour

## puis

http://www.lavoixdunord.fr/201552/article/2017-08-07/l-aide-au
-retour-volontaire-passe-de-1000-2500-eu

août 2017 : la majoration à 2500 est confirmée par la « voix du nord »...

.